

Prélèvement à la source : les tests sont concluants !

Démentant les informations circulant dans la presse, l'administration apporte des précisions sur les tests réalisés.

L'administration précise en particulier que :

- les millions de tests réalisés depuis une année n'ont jamais révélé de situations qui ne pourraient être résolues avant le lancement de la réforme ; ils ont permis au contraire d'améliorer encore le dispositif ;
- les doublons identifiés ne pourront pas conduire à un double prélèvement des contribuables ;
- la transmission des taux aux employeurs afin de préfigurer le prélèvement à la source sur les bulletins de salaires, pour ceux qui le souhaitent, est prête pour être effectuée à la mi-septembre, comme prévu.

Communiqué de presse MINEFI du 2 septembre 2018

https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/default.ashx?WCI=EmailViewer&id=5e6932db%2Dd318%2D46a0%2Dbe67%2Dd3e06a122283